

# **FFC** MONITEUR SPORTIF INITIATEUR **KAYAK** 2024

## Informations générales

Référence de la formation : **CKI.2025.1**

Coordinateurs : **Annick De Vries / Paul Vanneste**

La formation se déroule en externat, sur le site du Centre Nautique de Campana, Rue de Tilff, 274 à 4031 Angleur, 2 samedis et 3 dimanches entre le 4 octobre et le 16 novembre 2025, de 8h30 à 17h30.

La présence aux cours est obligatoire.

Les candidats doivent disposer de leur propre équipement individuel (gilet de sauvetage, casque, pagaie) et, dans la mesure du possible, de leur propre embarcation.

Le programme de la session pourra être modifié en cas de force majeure. Le cas échéant, les candidats inscrits seront prévenus personnellement.

Toutes les règles de sécurités Covid-19 si en vigueur aux dates de la formation seront scrupuleusement respectées par les responsables et encadrements. Les participants devront se plier aux instructions fournies.

## Critères d'accès

L'âge minimum d'accès à la formation est de 16 ans au début de la formation.

Pour des raisons d'assurance, l'affiliation à un club membre de la Fédération Francophone de Canoë (ou membre d'une autre fédération de canoë-kayak dépendant de l'International Canoe Federation) est un prérequis indispensable pour une participation aux cours spécifiques. La liste des clubs affiliés à la FFC est disponible sur [www.ffckayak.be](http://www.ffckayak.be).

Le candidat doit posséder un niveau technique au minimum équivalent à celui demandé pour le Pass PROgression Kayak 3 étoiles.

## Droits d'inscription et d'homologation

Les droits d'inscription et d'homologation s'élèvent à 100 €.

Ces droits couvrent la formation théorique et pratique par des formateurs brevetés et l'homologation du brevet par l'ADEPS

## Procédure d'inscription

1. Renvoyer, avant le 25 mai 2025, la fiche d'inscription jointe, par courriel ou courrier postal, à l'adresse suivante :

*Annick De Vries*

*Assistante administrative*

*Paardenmarktstraat, 86 à 3080 Tervuren*

[ffckayak.be@gmail.com](mailto:ffckayak.be@gmail.com)

2. Effectuer, pour le 25 mai 2025 au plus tard, le paiement des droits d'inscription et d'homologation par un virement bancaire de 100 € au compte suivant :

IBAN : BE 77363115381742    BIC : BBRUBEBB

au nom de la Fédération Francophone de Canoë.

En communication de votre virement, veuillez indiquer votre nom et prénom ainsi que le code de la formation « CKI.2025.1 ».

La réception du paiement avalise l'inscription définitive.

## Renseignements additionnels

Pour tout renseignement complémentaire, prière de prendre contact avec le coordinateur de la formation :

*Annick De Vries*

*0472 048 357*

[ffckayak.be@gmail.com](mailto:ffckayak.be@gmail.com)